RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GRETA GRENOBLE
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

FICHE FORMATION

INSTALLATION ET MAINTENANCE D'UNE POMPE À CHALEUR

OBJECTIFS

Assurer l'installation, la mise en service, et la maintenance d'une pompe à chaleur.
- Connaître et s'approprier les notions du développement durable dans la construction.

CONTENU

Thermodynamique : pression, température, changement d'état.
Les fluides frigorigènes, règlementation.
Principes de fonctionnement de la pompe à chaleur.
Dimensionnement et choix.
Mise en place et raccordement électriques et fluidiques.
Règlementation.
Connaître le développement durable pour agir :
- Les piliers du Développement durable, la notion d'empreinte écologique, et les raisons du réchauffement climatique.
- Les normes et règlementations spécifiques à la construction, l'étanchéité à l'air, les énergies renouvelables.
- les pratiques et gestes nouveaux : choix des matériaux, des énergies, des équipements, économie d'énergie, tri des déchets et valorisation.

PRÉ-REQUIS

CAP installation thermique, CAP pro élec ou équivalent, ou expérience professionnelles significative dans le domaine.

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

152 heures

DÉLAI D'ACCÈS

1 session à l'automne

1 session au printemps

si effectif suffisant

MODALITÉS D'ADMISSION

Après entretien
individuel
Après tests de positionnement

TARIF

2768 € coût maximum de la formation

Individualisation du parcours, possibilité d'un tarif et d'une durée adaptée à votre projet

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

CPF
Financement individuel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel

FICHE FORMATION

SERVICE VALIDEUR

Le Greta délivre une attestation des acquis

VALIDATION

Attestation de fin de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dispositif d'appréciation des résultats prévu par le Greta

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

LES + DE LA FORMATION

Qualité des plateaux techniques et expertise des intervenants

Signataire de la charte éthique du Cluster Eco-Bâtiment, Le GRETA DE GRENOBLE s'engage à respecter les trois piliers du développement durable dans l'exercice de son activité.

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2024

TAUX DE SATISFACTION

95% de stagiaires sont satisfaits

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

86% après 6 mois

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel

GRETA GRENOBLE

Centre Permanent du Bâtiment
75 bis avenue Rhin et Danube
38100 GRENOBLE
Responsable Formation filière Génie climatique
Tél : 04 76 84 20 60

FICHE FORMATION

Mise à jour le 16 Mai 2025

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel